

VALORISATION LOCALE DES BOUES DE STATIONS D'ÉPURATION ET DE LAGUNAGE (14)

Gérer localement les boues pour en limiter les coûts d'élimination



LES POINTS DE REPÈRES

Situation



15 stations en suivi agronomique annuel dans le Calvados

Porteur du projet

Collectivité, exploitants de station d'épuration

Expérience

Depuis 1990

Partenaires

Agriculteurs, DDTM, entreprises d'épandage, Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE), compagnies fermières, Chambre d'agriculture

PRÉSENTATION ET OBJECTIF GÉNÉRAL

Les boues de stations d'épuration et de lagunes sont considérées par la réglementation comme des déchets et doivent être éliminées. Ainsi, seuls les boues ayant un intérêt pour les sols ou la nutrition des cultures peuvent être épandus. La nature, les caractéristiques et les quantités de boues destinées à l'épandage doivent garantir que leur manipulation et leur application ne portent pas atteinte à la santé de l'homme ou à celle des animaux, à la qualité et à l'état phytosanitaire des cultures, à la qualité des sols et des milieux aquatiques. Les nuisances doivent être minimales.



CONTEXTE ET ENJEUX

Près de 12 000 tonnes de boues sont produites chaque année dans le Calvados. Elles contiennent des éléments fertilisants intéressants pour les cultures. Ainsi, la presque totalité de ces boues est aujourd'hui valorisée en agriculture. Cette valorisation permet aux collectivités et aux exploitants de stations d'épuration ou de lagunes de limiter les coûts d'élimination des boues.

Cependant la filière de valorisation agricole des boues reste fragile (qualité des boues, surfaces d'épandage suffisantes, ...). Son avenir repose sur une organisation efficace.

Enjeux clés:

- Établir un suivi des épandages des boues, conformément à la réglementation en vigueur,
- Pérenniser les filières d'épandage des boues et leur valorisation locale.

DÉMARCHÉ

Forte de ses 25 années d'expérience dans l'accompagnement des stations d'épuration urbaines, la Chambre d'agriculture propose une méthodologie en 2 phases :

Etude préalable

- **Rencontre d'agriculteurs** pouvant mettre des parcelles à disposition,
- **Etude des sols,**
- **Interprétation agronomique des analyses de boues,**
- **Rédaction et dépôt de dossier** pour validation auprès de l'administration.

Suivi agronomique

- **Suivi agronomique des parcelles** : analyses de terres, conseils de fertilisation,
- **Suivi analytique des boues** : interprétation des analyses, prise en compte dans les plans de fumure,
- **Bilan annuel et prévision d'épandages,**
- **Mise à jour éventuelle de l'étude préalable.**



FACTEURS DE RÉUSSITE

- **Des capacités de stockage des boues suffisantes.**
- **Des contacts réguliers avec les agriculteurs.**
- **Une mise à jour du plan d'épandage régulière et anticipée.**

RÉSULTATS

Valeur ajoutée de l'accompagnement :

- Une expérience de 25 ans,
- Une connaissance des sols et des pratiques agricoles,
- Un conseil pertinent et rassurant,
- Une grande transparence dans les actions menées,
- Une veille règlementaire permanente.

Des résultats tangibles :

- 15 stations en suivi agronomique annuel des épandages,
- 8 plans d'épandage pour vidange de lagunages,
- Réalisation des plans d'épandage pour 40% des stations urbaines du Calvados,
- 51 exploitations reçoivent des boues, sur des terres situées sur 60 communes.

